
LE MAGAZINE DES BUXACIENS
BOUSSY info
www.ville-boussy.fr
L'actualité P4-5
Plan communal de sauvegarde
Votre vi(ll)e p6
Une nouvelle passerelle
Déc. 13
#135
Joyeuses fêtes

Les temps forts novembre 2013

Lundi 4 novembre
Réunion de travail consacrée à la préparation du budget 2014 de la commune.

Mardi 5 novembre
Conseil d'administration du collège Dunoyer de Segonzac.

Vendredi 8 novembre
- Rencontre associant notamment le député de la circonscription, Thierry Mandon, et le Président de l'association agréée de pêche du Val d'Yerres, Bernard Wallet.
- Réunion des maires du Val d'Yerres concernant le budget 2014 de la Communauté d'agglomération.



Samedi 9 nov.
Romain Colas a participé à l'inauguration du salon organisé par l'association Val d'Yerres modélisme aux côtés de son président, Claude Normand. Durant cette cérémonie, l'association a remis une maquette de la frégate Thétis à l'Amicale des anciens élèves de l'Ecole des mousses de Brest.

Samedi 9 novembre
Commémoration de l'anniversaire du décès du Général de Gaulle.



Lundi 11 nov.
Le maire, les élus et les membres du Conseil municipal des enfants ont participé à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 avec les représentants des associations patriotiques et du souvenir ainsi que de nombreux Buxaciens.

Jeudi 14 novembre
Rencontre avec Jérôme Barré, directeur régional de l'opérateur Orange, au sujet du déploiement de l'Internet à très haut débit sur le territoire de Boussy-Saint-Antoine et du Val d'Yerres.

Mercredi 20 novembre
Participation au congrès annuel de l'Association des Maires de France.



Jeudi 21 nov.
Romain Colas a organisé une réunion associant les élus d'Epinay et Quincy, les proviseurs des lycées des deux communes, le commissaire de Brunoy et l'association Val d'Yerres prévention pour étudier les mesures à prendre pour assurer la sécurité des lycéens durant leurs déplacements vers les établissements d'enseignements.

Mardi 22 novembre
Rencontre avec Sergio Velho, proviseur du lycée Maurice Eliot à Epinay-sous-Sénart.

Mercredi 27 novembre
Réunion de travail au sujet de la réhabilitation du stade de football du centre ville.



Jeudi 28 nov.
Romain Colas a participé à la réunion hebdomadaire du chantier de rénovation des parkings publics de la résidence des Buissons.



Vendredi 29 nov.
Le maire, accompagné des élus, a présidé la cérémonie d'investiture des 29 nouveaux élus du Conseil municipal des enfants de Boussy-Saint-Antoine en présence de leurs parents.

Sommaire





Directeur de publication **Romain Colas** Conception **Pellicam productions** Impression **RCS B 622 053 189**

Prendre en compte les risques pour mieux s'y préparer



Romain Colas maire de Boussy-Saint-Antoine, vice-président du Conseil général de l'Essonne

Aux côtés des services de l'Etat et d'autres partenaires qui peuvent être mobilisés en fonction des situations et des besoins, la commune a un rôle important à jouer en matière de sécurité des personnes et des biens, au quotidien comme lors d'épisodes exceptionnels.

C'est sur ce second volet, celui de la gestion des crises, que Boussy-Saint-Antoine franchit actuellement une étape essentielle avec la finalisation de son Plan communal de sauvegarde. Ce plan, dont les enjeux sont présentés dans cette édition du Boussy Info, vise à prévoir les procédures et moyens déployés par la Ville en cas d'incident majeur (incendie, fuite d'une canalisation de gaz à haute pression, mouvements de sols, inondation…) pour informer, protéger et venir en aide aux habitants. Il est le fruit d'un long travail associant la commune et ses partenaires compétents tels que les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers, les services préfectoraux ou encore le Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE), chargé notamment de la gestion de l'Yerres et de la prévention des crues.
Le risque d'inondations en cas de crue importante de l'Yerres est ainsi bien présent à Boussy-Saint-Antoine. C'est pour cette raison qu'un exercice de mise en œuvre du Plan communal de sauvegarde s'est déroulé en octobre dernier avec pour scénario une montée rapide des eaux de notre rivière entrainant l'inondation d'axes routiers et de plusieurs dizaines d'habitations. Celles et ceux qui ont connu l'épisode de crue de mars 1978 savent l'ampleur des conséquences matérielles d'un tel évènement. Des exercices de cette nature sont d'autant plus nécessaires que les niveaux des nappes d'eaux souterraines et d'humidité des sols sont actuellement très élevés sur l'ensemble du bassin versant de l'Yerres. Et, dans ces conditions, si les ouvrages régulateurs de la rivière sont en capacité de limiter ses débordements lors d'épisodes de pluie habituels, ils sont inopérants face à des pluviométries exceptionnelles. Bien entendu, il est impossible d'avoir des certitudes sur l'imminence d'une crue et chacun souhaite que notre territoire soit épargné. Mais, dès lors qu'une fragilité ou un danger potentiel est connu, il appartient aux acteurs concernés d'être vigilants et d'anticiper leur réponse aux situations exceptionnelles.
La commune se doit donc, comme les autres pouvoirs publics, de prendre en compte les risques pour mieux s'y préparer. C'est tout l'enjeu du Plan communal de sauvegarde de Boussy-Saint-Antoine.
Sur une note plus légère – et espérant que nous conservions toutes et tous les pieds bien au sec dans les prochains mois – je veux, au nom du Conseil municipal, vous souhaiter d'heureuses et chaleureuses fêtes et me permets de vous présenter d'ores et déjà mes meilleurs vœux pour la l'année nouvelle qui bientôt va s'ouvrir.

Post-Scriptum : A partir du 15 décembre prochain, la SNCF mettra en œuvre de nouveaux horaires de desserte pour le RER D, liés notamment à l'ouverture de la nouvelle gare Créteil-Pompadour. Ceux-ci entraîneront un allongement des temps de parcours des usagers de la branche sud à laquelle appartient Boussy-Saint-Antoine. Avec de nombreux élus locaux, nous avons exprimé notre désaccord avec ce nouveau cadencement des RER. Nous avons d'ores et déjà obtenu le lancement des études pour le doublement du quai de la gare Créteil-Pompadour dont la réalisation pourra permettre à nouveau à des trains de se doubler sur le tronçon de ligne concerné. Je m'inscris également dans la démarche proposée par notre député, Thierry Mandon, qui exige de la SNCF que des réunions hebdomadaires de suivi puissent être organisées avec élus et usagers pour examiner les effets de ces mesures de cadencement sur la régularité des dessertes, l'exploitant s'étant engagé à des améliorations concrètes. La municipalité ne manquera pas, bien évidemment, de vous informer des suites de ce dossier.

Plan communal de sauvegarde : garantir la sécurité des Buxaciens face aux risques naturels et technologiques

La commune de Boussy-Saint-Antoine, comme bien d'autres, est soumise à des risques naturels et technologiques. Un Plan communal de sauvegarde, chargé de structurer et d'organiser l'action communale en cas de crise, a été élaboré par la municipalité et sera présenté le 19 décembre au Conseil municipal. Afin de tester sa mise en œuvre, un exercice de simulation de crue de l'Yerres a été mené le 22 octobre.

Assurer la sécurité des Buxaciennes et des Buxaciens et coordonner l'action des services municipaux en cas de crise, telle est l'ambition du Plan communal de sauvegarde (PCS) élaboré par la municipalité sous la houlette de Sylvine Barraban et Gérald Milton, conseillers municipaux. Instauré par les dernières lois de modernisation de la sécurité civile, le PCS s'impose aux communes étant soumises à des risques comme les inondations.



Une simulation de crue grandeur nature

Un exercice grandeur nature de simulation de crue a eu lieu, mardi 22 octobre, à Boussy-Saint-Antoine. Coordonné par le maire et mobilisant les agents de la municipalité, le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin de Versant de l'Yerres (SyAGE), les services de l'Etat et les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), l'exercice a permis de tester l'efficacité du dispositif de secours et d'hébergement mis en place par la Ville. Accueil des habitants dans les gymnases de la commune, installation d'un poste de commandement opérationnel dans les locaux de l'Hôtel de Ville, recensement des personnes fragiles, restauration, coupures d'axes de circulations, toutes les procédures ont été passées au peigne fin, durant plus de six heures, par les différents acteurs de la simulation.

« *L'exercice, n'était pas évident, mais le résultat est très positif* », indique Loick Guesdon (cf. interview en p. 5). Et le responsable du pôle rivière du SyAGE de poursuivre : L'équipe municipale a su prendre rapidement les bonnes décisions et coordonner son action sur la base d'un document déjà bien pensé ». Les améliorations à apporter suite à l'exercice seront

Le chiffre

400

C'est le nombre approximatif de Buxaciens qui pourraient être concernés par une inondation en cas de forte crue.



Inscrivez-vous sur les listes électorales sans vous déplacer !! Jusqu'au 15 décembre, vous pouvez vous inscrire sur les listes electorales en envoyant simplement par courrier (mairie – 5 place de droits de l'Homme) les documents suivants : Le formulaire d'inscription rempli (téléchargeable sur le site www.ville-boussy.fr) ; la photocopie de votre pièce d'identité et la photocopie de votre justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les inscriptions en mairie sont, elles, ouvertes jusqu'au 31 décembre.



prochainement versées au PCS. Une simulation d'autant plus utile que certaines zones de Boussy-Saint-Antoine sont exposées à ces aléas. « *Durant la crue de 1978, l'une des plus importantes répertoriées dans la commune, le rez-de-chaussée de certains immeubles proches de l'Yerres avaient été inondés* », rappelle Sylvine Barraban.

Une prise en charge de la population face aux risques naturels et technologiques

Outre les risques d'inondations, le Préfet a recensé, trois autres types de catastrophes naturelles susceptibles de survenir dans la commune : les incendies en forêt domaniale de Sénart, les tempêtes et les risques de mouvements de terrains, liés à la présence d'un sol argileux. Par ailleurs, le PCS liste un certain nombre de risques dits technologiques. Le transport de matières dangereuses par voie routière ou souterraine en fait partie, puisqu'une canalisation de gaz à haute pression traverse la commune du nord au sud. Le PCS prévoit un dispositif spécifique de prise en charge de la population, pour chacun de ces évènements.

« *Bien entendu, le PCS n'est pas figé. Des modifications peuvent y être apportées au fil des années en fonction de l'évolution des risques* », précise Sylvine Barraban. Après sa présentation en Conseil municipal, le document sera transmis au Préfet, au service interministériel de Défense et de sécurité civile, au SDIS, au directeur départemental de la sécurité publique, au président de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres et au président du Conseil général de l'Essonne.

Renseignements :
- SyAGE : 01 69 83 72 00
- Secrétariat général de la mairie de Boussy-Saint-Antoine : 01 69 00 13 14

3 questions à



Loick Guesdon

responsable du pôle rivière du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin de l'Yerres.

Quel était l'objectif de l'exercice de crue qui a eu lieu le 22 octobre à Boussy-Saint-Antoine ?

L'exercice a duré plus de six heures. Il a notamment mobilisé les agents municipaux, les forces de police et des pompiers du centre de secours du Val d'Yerres. Nous avions pour objectif de tester le caractère opérationnel du Plan communal de sauvegarde (PCS). Nous souhaitions observer de quelle manière la commune comptait s'organiser en cas de survenance d'une crise type inondation (mise en place d'un poste de commandement, hébergement et évacuation des riverains, etc.) et, le cas échéant apporter quelques correctifs ou améliorations.

Quel bilan tirez-vous de cette simulation ?

Le bilan est très positif. Le protocole mis en place par la Municipalité a permis de bien appréhender et gérer un exercice qui est loin d'être évident. Les décisions ont été prises rapidement. Des rôles précis ont été attribués par le Maire à chaque membre de l'équipe municipale. Nous avons également constaté une bonne coordination entre les agents municipaux et les différents acteurs mobilisés.

Qu'en est-il des risques de crue de l'Yerres actuellement ?

Les craintes de crue sont avérées. En effet, début novembre nous avons réellement vécu un phénomène de crue qui, s'il n'a pas touché les habitations, est extrêmement précoce. En 20 ans, nous n'avions jamais vu une crue se former au mois de novembre. Le risque est donc passé du possible au probable pour toute la saison hivernale. Chaque acteur doit donc être prêt à gérer ce genre de risque et à appliquer simplement le protocole afin de ne pas rajouter une crise organisationnelle à la crise naturelle.

En bref...



Visite inaugurale de l'Église Saint-Pierre de Boussy-Saint-Antoine
L'Eglise Saint-Pierre de Boussy-Saint-Antoine fait peau neuve. Pour découvrir le nouveau visage de cet élément important du patrimoine buxacien, une visite inaugurale aura lieu le samedi 14 décembre. Pour apprécier un peu plus encore la rénovation de l'édifice, un pot convivial sera proposé, sur place, à tous les visiteurs. Rendez-vous sur le parvis de l'Église Saint Pierre à 19h30.

Une nouvelle passerelle ouverte aux promeneurs entre le parc de l'Hôtel de Ville et la promenade du Gord

Une nouvelle passerelle, construite par le Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE), permet aux Buxaciens de cheminer plus aisément sur les berges de l'Yerres, entre le parc de l'Hôtel de Ville et la promenade du Gord (au droit de la rue du Pas Sainte-Geneviève). Son inauguration aura lieu le samedi 7 décembre à 11h30.

Les travaux de construction d'une nouvelle passerelle au Gord, entamés au mois de mai, s'achèvent. L'édifice, en bois de chêne et inox de plus de 20 m de long, permet aux promeneurs de relier le parking du stade du Gord sur la rive gauche au parc de la mairie de Boussy-Saint-Antoine sur la rive droite. La passerelle crée un lien entre le parcours botanique de l'Hôtel de Ville, inauguré cette année, et la promenade du Gord qui mène à la plaine d'Epinay-sous-Sénart. « *Elle permet également de rejoindre la forêt de Sénart toute proche* » souligne Clovis Gratien, élu chargé de l'environnement.



La Ville et le SyAGE invitent l'ensemble des habitants de Boussy-Saint-Antoine, le samedi 7 décembre à 11h30, à l'inauguration de ce nouvel ouvrage dédié à la promenade qui prendra le nom de Claude Quermelin, en hommage à ce Buxacien, disparu en 2012, qui fut 12 années durant Président de l'association des Randonneurs Buxaciens. Cette dernière donne d'ailleurs rendez-vous aux marcheurs ce samedi 7 décembre à 9h45 au stade du Gord, pour une promenade spéciale le long des rives de l'Yerres.



Le retour de la marche, prévu à 11h15, permettra à tous ces participants d'être présents pour l'inauguration en présence d'Alain Chambard, Président du SyAGE

38 km de promenade accessibles aux habitants de la Vallée de l'Yerres

Le chantier, conduit par l'entreprise Segex, a entièrement été financé par le SyAGE. «*Une des particularités du chantier a été de mettre en œuvre des procédés réduisant au maximum les interventions depuis la rive droite de l'Yerres, cette berge étant fragile et devant être préservée. Ainsi, un ponton flottant franchissant la rivière a été installé dès le début du chantier pour faire traverser hommes et matériaux*», précise Alain Chambard. Les travaux de création de la passerelle seront complétés au printemps par des confortements du chemin conduisant en rive droite jusqu'au parc de la mairie.
Ces interventions s'inscrivent dans une série d'aménagements portés par le SyAGE afin de développer sa « *Liaison verte* ». Dorénavant, les habitants de la Vallée de l'Yerres peuvent profiter de 38 kilomètres de promenade champêtre le long de la rivière.



Les travaux rue du Vieux Pont se terminent
Les aménagements visant à sécuriser les déplacements et à limiter la vitesse des véhicules, rue du Vieux Pont et rue Marie-Antoinette Clastres ont débuté le 18 novembre dernier. Ils seront achevés à la mi-décembre pour la partie concernant la portion située entre le Vieux Pont et la rue Marie-Antoinette Clastres. Les travaux concernant le carrefour rue du Besly/rue Marie-Antoinette Clastres/rue de la Niche seront effectués en janvier 2014. Informations au 01.69.00.13.27

Retour sur la réforme des rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires sont l'un des aspects de la réforme nationale dite de refondation de l'école. À Boussy-Saint-Antoine, le temps d'enseignement hebdomadaire se réparti depuis la rentrée de septembre sur 4 jours et demi, dans le respect du cadre réglementaire national. Catherine Bitard, inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Brunoy, et le Boussy Info reviennent sur cette réforme et sa mise en œuvre.

Interview de Catherine Bitard Inspectrice de l'Education nationale sur la circonscription

Boussy Info : Pourquoi instaurer une semaine de 4 jours et demi ?

Catherine Bitard : La semaine de 4 jours et demi permet de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée de classe de 45 minutes en moyenne et d'enseigner les savoirs fondamentaux aux heures où les élèves sont le plus concentrés. En effet, tout en conservant le même nombre d'heures d'enseignement : 24 h par semaine, la réforme vise à mieux répartir le temps scolaire. Il y a désormais un nombre de jours plus important : 180 jours au lieu de 144, mais surtout il y a 36 matinées de plus pour apprendre.



Quels sont les effets sur le travail des écoliers ?

Avoir 5 matinées consécutives présente des avantages : continuité dans la prise de repères pour les plus jeunes facilitant la mise en place des projets d'apprentissage et continuité également pour les plus grands avec une régularité des séances concernant les apprentissages fondamentaux. La commune de Boussy-Saint-Antoine a proposé d'allonger d'un quart d'heure la matinée, cela permet de mieux organiser les temps d'apprentissages et facilite l'organisation des récréations. Avec ce quart d'heure supplémentaire, la fin de matinée est encore suffisamment longue pour mener une véritable séance de classe.

Sur le terrain, comment se passe l'application de cette réforme ?

Cette modification des rythmes scolaires bouleverse un grand nombre d'habitudes, que ce soit pour les enfants, les familles, les structures municipales, tous les partenaires de l'école, le monde associatif mais aussi pour les enseignants et ce n'est facile pour personne. Depuis la rentrée, les enseignants ont modifié l'organisation de leur enseignement et ont beaucoup réfléchi pour adapter les emplois du temps. Des ajustements seront encore sans doute nécessaires pour mieux prendre en compte les besoins physiologiques des enfants notamment les plus jeunes mais, un temps d'enseignement mieux réparti et des journées plus courtes doivent permettre aux élèves de mieux réussir. C'est l'enjeu de cette réforme.

Des améliorations à apporter en concertation

La règlementation impose la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans toutes les communes. Celles-ci doivent toutes l'avoir instaurée à la rentrée de septembre 2014. La Commune de Boussy-Saint-Antoine a fait le choix de s'inscrire dans cette démarche dès septembre dernier et a engagé en janvier 2013 une concertation associant enseignants et représentants de parents d'élèves pour adopter les nouveaux horaires exigés par les textes et adapter le contenu de l'offre périscolaire. Des améliorations peuvent encore être apportées au dispositif périscolaire et la municipalité a conduit à cet effet plusieurs réunions dans le courant du mois de novembre avec les représentants des parents d'élèves. Elles aboutiront à des modifications d'organisation de certain temps périscolaires dans les prochaines semaines.

En bref...

Du nouveau pour les enfants
L'offre de jeux pour enfants proposée à l'espace de vie des Buissons s'étoffe, avec l'installation prochaine prévue avant les vacances de Noël, d'une balançoire. Parallèlement de nouvelles barrières seront installées ainsi qu'un filet neuf sur le plateau d'évolution pour permettre à chacun de profiter pleinement de cet espace ludique.
Une nouvelle aire de jeux sera créée, rue des Jardins, à l'angle de la rue Georges Coubard. Elle sera opérationnelle pour les vacances scolaires de février 2014.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2013

▶ Décision modificative au budget primitif 2013



L'exécution du budget communal nécessite d'ajuster en fin d'année les crédits aux dépenses et recettes réalisées. Ces réajustements se traduisent par une délibération portant décision modificative du budget primitif.
Le principal objet de la décision modificative présentée est l'intégration de la recette liée à l'opération Carré Nature – produit de la vente de la friche du Vieillet à la société Kaufman&Broad – qui s'élève à 6 100 000 euros. Cette recette d'investissement sera consacrée à la réduction de la dette communale et au financement des opérations d'investissement.
Délibéré par 24 voix pour et 2 abstentions



▶ Adhésion de la Ville de Boussy-Saint-Antoine à l'Association Vigilance Environnement de la Vallée de l'Yerres (AVEVY)

L'association AVEVY, créée le 9 mai 2001, a pour mission, dans le cadre de la protection des populations et de leur environnement, de réduire durablement toutes les formes de nuisances aériennes générées par le trafic des avions au décollage depuis l'aéroport d'Orly, dont le survol de l'Essonne et du Val de Marne. L'action de l'AVEVY est soutenue par le Conseil régional Ile de France, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil général du Val de marne et 25 municipalités dont Boussy-Saint-Antoine. Soucieuse de la qualité de vie des habitants de Boussy-Saint-Antoine et du Val d'Yerres et reconnaissant l'action d'AVEVY dans la surveillance du respect des règlementations par les compagnies aériennes et la direction de l'aviation civile, la municipalité a proposé une adhésion directe de la commune à l'association. La participation annuelle s'élève à 317 euros.
Délibéré à l'unanimité

▶ Autorisation à donner au Maire pour interjeter appel d'un jugement

Dans l'intérêt des propriétaires ou copropriétaires buxaciens de biens affectés par des désordres, la commune de Boussy-Saint-Antoine a déposé auprès de la Préfecture de l'Essonne une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse qui a sévi pendant l'année 2009. Un arrêté interministériel en date du 13 décembre 2010 a rejeté la demande de la commune. Par conséquent, un recours gracieux a été formé en 2010 auprès du ministère de l'intérieur, lequel l'a rejeté. Les décisions défavorables à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont donc fait l'objet d'une contestation devant le Tribunal administratif de Versailles, conjointement avec d'autres communes de l'Essonne fédérées par l'Union des maires du département. Celui-ci a rejeté la requête de la commune. Il convient donc aujourd'hui pour le maire à interjeter appel de ce jugement.
Délibéré à l'unanimité

▶ Tarifs des concessions du nouveau columbarium et approbation du règlement intérieur

Un nouveau columbarium a été construit à l'entrée du cimetière communal. Il comporte 64 cases disposées sur 2 faces. Il a été proposé au conseil municipal de concéder les cases par face et d'inclure dans le tarif de la concession la fourniture de la plaque de marborite rose destinée à recevoir les gravures lors de la 1ère acquisition. Lors du renouvellement de la concession, c'est le tarif fixé par la délibération générale se rapportant au cimetière et au columbarium construit en 2008 qui s'appliquera.
Délibéré à l'unanimité

Prochain rendez-vous

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 19 décembre 2013 à 20h30, salle Jacques Chamaillard à la Ferme. Il sera consacré au débat d'orientations budgétaires 2014.



Mise en place du PV électronique
Conformément à la loi, le Procès-verbal électronique (PVE) est désormais déployé à Boussy-Saint-Antoine. Les agents de la police municipale constatent et relèvent les infractions par le biais d'un terminal électronique. Les informations collectées sont télétransmises au centre national de traitement, le propriétaire est ensuite identifié par le Système d'Immatricualtion des véhicules.
A Boussy-Saint-Antoine, la police municipale laisse un avis de contravention sur le pare-brise du véhicule.

2014, année de recensement à Boussy-Saint-Antoine

En 2014, la commune et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) organisent le recensement de la population communale. Comme il y a 5 ans, cette opération d'envergure permettra de mesurer la population et d'élaborer des statistiques.

Un recensement, tous les 5 ans.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'Etat prévoit un recensement exhaustif tous les 5 ans. Le dernier s'étant déroulé à Boussy-Saint-Antoine en 2009, un nouveau recensement doit être organisé au début de l'année 2014.

Chaque logement est concerné

A Boussy-Saint-Antoine, 12 agents recenseurs sont désignés par la commune afin de couvrir l'ensemble du territoire buxacien. Chaque agent est en charge d'un secteur défini en amont représentant environ 200 logements. Entre le 16 janvier et le 15 février 2014, ces agents viendront sonner à votre domicile pour vous remettre et vous faire remplir les questionnaires de recensement.

Pour que le traitement des informations soit le plus fin possible, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires. Grâce à cette enquête, la population légale de Boussy-Saint-Antoine sera actualisée précisément au premier janvier 2015, mais ce n'est pas son unique objectif. Le traitement de ces réponses permet aux pouvoirs publics d'appréhender les besoins de la population et de prendre des décisions dans de multiples domaines. Elle permet aussi à l'Etat de déterminer le montant annuel de sa dotation au budget communal.

Par exemple, des questions porteront sur le lieu de travail, l'objectif étant de connaitre le temps de transport quotidien et le trajet emprunté par les salariés. D'autres traiteront du logement et de la composition des familles. Ces données sont notamment utilisées pour déterminer les politiques nationales d'habitat.

Le mode d'emploi

Concrètement, un agent recenseur se présentera à chaque domicile. Cet agent sera muni d'une carte d'identification (voir encadré). Il vous remettra à chaque fois deux questionnaires à remplir avant de revenir pour les récupérer ou vous aider à le remplir si vous le souhaitez.



Les deux questionnaires sont les suivants :
La feuille de logement : ce document comporte une quinzaine de questions toutes liées à votre logement (confort et caractéristiques). L'agent dépose un exemplaire par logement.
Le bulletin individuel : un document de 25 questions sur votre état-civil, ou encore votre situation professionnelle. L'agent dépose un exemplaire par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaire seront accompagnés d'une notice d'information sur le recensement. A la fin de l'enquête, la commune transmet à l'INSEE tous les documents collectés. Dans le respect des procédures de la commission nationale de l'informatique et des libertés (la CNIL) l'Insee seul est habilité à exploiter les questionnaires et, bien entendu, toutes vos réponses seront strictement confidentielles. Aucune autre administration ne pourra utiliser ces données.

Demandez la carte

Les agents recenseurs sont munis d'une carte officielle avec leur photo signée par le maire. Vous pouvez leur demander de vous présenter cette carte afin d'éviter une imposture éventuelle.

Renseignements auprés du secrétariat général au 01 69 00 13 14

Arrêt sur images

Novembre s'achève, il fut plein de bons moments et de rencontres chaleureuses entre Buxaciens. Un mois rythmé par la divesité des nombreux évenements proposés par la municipalité et les associations.

Le 7e Salon des modélistes se tenait au gymnase le Cosec le week-end des 9 et 10 novembre derniers

A l'initiative de l'association Val d'Yerres modélisme, cet évènement a accueilli de nombreux visiteurs qui ont pu admirer les navires, avions et autres automobiles miniatures qui étaient en vedette à ce salon.





Cérémonie du souvenir lundi 11 novembre

C'est en présence des représentants de l'Amicale des Anciens Combattants, Victimes de Guerre et Mobilisés de Boussy-Saint-Antoine, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, du maire et des élus, des jeunes Sapeurs-pompiers du Val d'Yerres, des membres du Conseil municpal des enfants et des Buxaciens que la cérémonie commémorative du 95e anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918 a été célébrée devant le Monument aux Morts





La Ruche Salon des peintres amateurs les 29 et 30 novembre

La 16e édition de « la Ruche » a accueilli les peintres amateurs et les élèves de l'association Boussy Enfance de l'Art. Les visiteurs ont eu le plaisir de découvrir le travail de ces artistes et de L'artiste spinolienne ISA, invitée d'honneur de cette édition, qui exposait pour l'occasion, une dizaine de ses œuvres consacrées à Jean Ferrat.



Vendredi 29 novembre 2013 : Cérémonie de passation d'écharpes entre anciens et nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants de la ville de Boussy-Saint-Antoine

Après deux ans de mandat les vingt-neuf jeunes membres du CME ont confié leurs écharpes à leurs successeurs, élus par les écoliers de CM1, CM2 des groupes scolaires Nérac et Rochopt.





Les bons reflexes contre les cambriolages
En cette période hivernale, le commissariat de police de Brunoy vous invite à lui signaler tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou l'exécution d'un cambriolage.

Ne mettez pas en fuite les potentiels cambrioleurs vous-mêmes, cela leur permettrait d'accomplir des faits de même nature dans un autre quartier, signalez leur présence au commissariat de Brunoy .
Composez le 01 60 47 91 50 24h/24 ou le 17

Colis de Noël, repas des anciens : les seniors au cœur des fêtes de fin d'année

Les traditionnelles opérations "colis de Noël" et le repas des Anciens mettront, une nouvelle fois, les aînés à l'honneur à l'occasion des fêtes de fin d'année à Boussy-Saint-Antoine.

La Municipalité et l'association «Le Temps des Loisirs», sont heureux de convier les Buxaciennes et les Buxaciens âgés de 65 ans et plus à la traditionnelle remise des colis de Noël. Un colis, rempli de spécialités régionales, pour permettre aux plus âgés de passer un moment convivial avec famille et amis ou pour briser la solitude en cette période de fêtes.



Des colis remplis de produits régionaux

La distribution des colis aura lieu les jeudi 19 décembre et vendredi 20 décembre de 14h30 à 17h30, dans la Salle des Cérémonies située au Rez-de-Jardin de la Mairie. Des bénévoles de l'association «Le Temps des Loisirs», présidée par Nicole Jourdan (cf. interview ci-contre) et Michel Garay, Adjoint au Maire délégué aux Personnes retraitées et au Monde combattant, assureront la remise de ces présents de Noël. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir retirer votre colis à ces dates, celui-ci sera disponible, jusqu'au 10 janvier (inclus) au Service Seniors. À noter que les colis seront directement distribués à tous les résidents de l'Arepa, de la Gentilhommière et des Marronniers.

Un repas-spectacle de fête

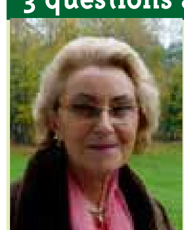
Les seniors (âgés de plus de 65 ans) sont aussi invités à venir participer au repas annuel des Anciens qui se déroulera cette année, le dimanche 12 janvier au gymnase le Cosec. Un apéritif sera proposé aux convives dès 11h30. Le traditionnel repas-spectacle débutera aux alentours de midi. Chaque invité pourra être accompagné de la personne de son choix moyennant une participation financière.

Plusieurs centaines d'invitations ont d'ores et déjà été envoyées par le Service Seniors. Les bulletins de participation sont à retourner, accompagnés du coupon-réponse, avant le vendredi 27 décembre. Un service de navette gratuite sera spécialement mis en place par la Municipalité pour faciliter le déplacement des convives de leur domicile au Cosec. Un mini-car sillonnera la ville et assurera un ramassage des invités.

Horaires de ramassage des invités

10h : Arrêt devant l'entrée du collège Dunoyer de Segonzac • 10h20 : Arrêt rue Georges Coubard, angle de la rue des Roses / Rue Georges Coubard, au niveau de la rue des Chartreux/ Arrêt à l'angle de la rue Georges Coubard et de la pièce de la Pointe de Mandres / Arrêt rue des Jardins (résidence de la Folie) • 10h40 : Cosec • 110h45 : Arrêt parking de l'Arepa • 10h55 Cosec • 11h : Arrêt parking de l'Arepa • 11h10 : Cosec • 11h20 : Arrêt rue du Moulin Neuf au rond point rue de la Violette/ Arrêt angle rue du Moulin Neuf, rue des Maisons Rouges/ Arrêt rue du Vieux Pont, à la sortie de la rue de la Sablonnière • 11h30 : Cosec • Retours au départ du Cosec à 17h et 18h

3 questions à



Nicole Jourdan, présidente de l'association « Le Temps des Loisirs ».

À qui sont destinés les colis de Noël, de quoi sont-ils composés ?

Les colis sont offerts à toutes les personnes de 65 ans ou plus. Ils se composent généralement de divers mets régionaux.

Comment s'implique l'association que vous présidez dans la distribution des colis ?

Une petite dizaine de bénévoles de l'association « Le Temps des Loisirs » est mobilisée pour l'occasion. Nous distribuons ces colis, deux jours durant, chaque année depuis environ dix ans. Les agents municipaux participent également, ainsi que l'Adjoint au Maire délégué aux Personnes retraités et au Monde combattant, Michel Garay

Quelle est la vocation du « Temps des Loisirs » ?

Nous proposons une série d'activités à destination des aînés. Les gens viennent chez nous pour se rencontrer et se distraire. Tous les lundis et jeudis, des parties de belote, de triominos, de scrable et de rami sont organisées de 11h à 17h30 au Foyer-Restaurant. Les adhérents jouent et échangent autour d'un goûter. Par ailleurs, nous y organisons également un grand repas, tous les premiers jeudis du mois. Enfin, nous proposons des sorties. Ainsi, nous nous rendrons le 2 décembre à Maisse pour un déjeuner. Puis nous irons à Paris pour une croisière sur la Seine et la découverte de Paris by night.

En bref...



Près de 50 places de stationnement supplémentaires aux Buissons
Après la livraison des parkings de la Méprise et du Chat qui pêche, avenue Charles de Gaulles, c'est au tour du parking du Petit Parc de connaître une nouvelle jeunesse. Les travaux de réhabilitation de ce parking seront achevés pour la mi-décembre 2013. Ce sont 49 places de stationnement supplémentaire qui auront ainsi été nouvellement créées dans le cadre de la rénovation des ces espaces. À noter également, l'installation d'emplacements spécifiques PMR et motos sur chacun des parkings.

Un 27e Téléthon placé sous le signe du sport

La 27e édition du Téléthon aura lieu vendredi 6 et samedi 7 décembre. Les associations, résidences et sapeurs-pompiers proposent à cette occasion une série de manifestations destinées à récolter un maximum de fonds en faveur de la recherche contre les maladies neuromusculaires.

La ville se mobilise pour le Téléthon. Les associations de Boussy-Saint-Antoine proposent une série d'activités du vendredi 6 au dimanche 8 décembre pour collecter des dons en faveur de la recherche. Venez faire grimper le compteur du Téléthon au cours d'activités conviviales ! L'ensemble des fonds récoltés lors de ce week-end sera intégralement reversé à l'Association française de lutte contre les myopathies (AFM).



De la plongée au football en passant par la zumba

Jetez-vous à l'eau, vendredi 6 décembre de 19h à 21h, avec les bénévoles de l'association Aqua Sénart Plongée qui proposeront aux participants des baptêmes de plongée-sous-marine, dans la fosse de la Piscine des Sénarts. Les amateurs de petites balles jaunes seront également mis à contribution. En effet, le Boussy Tennis Club organisera, 24h durant, (du vendredi 19h au samedi 19h) des matchs, simples et doubles, dans la bulle située derrière La Ferme. Des démonstrations de gym tonic et de zumba seront données, de 19h15 à 21h au Cosec, par l'association Joie et gymnastique au Val d'Yerres. Les personnes intéressées sont priées de venir munies de baskets propres. Les activités se poursuivront, samedi 7 décembre, toujours au Cosec, avec les membres du Boussy Roller Club qui enflammeront la piste dès 14h30. Un tournoi de football en salle suivra, de 16h à 17h30, organisé par le Football Club de Boussy.

Le ballon rond cédera la place à la balle, à 18h30 pour un match de gala des jeunes de Val d'Yerres Handball (cf. interview de Julien Tréhorel en p.13) avant une rencontre de championnat d'Essonne senior masculin, opposant les handballeurs buxaciens à Viry-Châtillon. Une collecte de bouchons de bouteilles, et une vente d'objets divers et de pâtisseries seront par ailleurs organisées de 14h à 19h dans le gymnase, par le COS, l'Amicale des Locataires des Buissons et les Randonneurs Buxaciens.



Les aînés se mobilisent pour la recherche

Les aînés participeront activement à cette 27e édition du Téléthon. En effet, ateliers patchwork, débat avec Safa Saker du Genethon à partir de 15h et vente de pâtisseries seront organisés à l'Arepa par Acces Val d'Yerres, en partenariat avec le Généthon, Osiris et les Fées du fil. Les sapeurs-pompiers proposeront aux Buxaciennes et Buxaciens de s'essayer à l'ascension de la grande échelle entre 14h30 et 17h à l'école Nérac. Des instants immortalisés par les Imagiers du Val d'Yerres. Les Robins des bois en herbe seront conviés, de 14h30 à 17h, par Les Sagittaires à venir décocher quelques



48h de mobilisation en faveur de la recherche contre les maladies neuromusculaires.



Carnaval à Boussy-Saint-Antoine, réunion de préparation.
Evènement incontournable pour les buxaciens de tout âge, l'édition 2014 du carnaval se tiendra le samedi 5 avril 2014. La première réunion de préparation aura lieu le 15 janvier 2014 à la salle Camus à la Ferme. Elle regroupera l'ensemble des acteurs qui souhaitent contribuer à la réussite de cet évènement. Renseignements auprès du Service Vie Locale au 01 69 00 13 15



flèches à la Nérac. Les amateurs de grands espaces et d'équidés pourront bénéficier de tours de poney, au club d'équitation de Varennes-Jarcy, entre 15h-17h.

Les festivités du Téléthon 2013 s'achèveront autour d'un grand concert de zouk du groupe « *Hot'Zone live* », organisé par l'Amicale des locataires, dimanche 8 décembre de 15h à 18h au Cosec.

Le marché de Noël revient les 14 et 15 décembre sur l'esplanade de la Ferme

La 6e édition du marché de Noël de Boussy-Saint-Antoine se déroulera samedi 14 et dimanche 15 décembre sur l'esplanade de la Ferme. Artisans, commerçants et associations de la Ville se mobilisent pour cet événement festif et chaleureux.

Les stands seront ouverts au public, samedi 14 décembre à partir de 10h. Ils proposeront aux visiteurs des produits de bouche, des créations manuelles, des vêtements et des objets d'art. De quoi faire plaisir à ses proches pour les fêtes de fin d'année ! Un pot offert par la Ville ouvrira officiellement le marché à 11h30. Un manège gratuit sera mis à disposition des enfants tout au long du week-end, et le samedi de 15h30 à 17h, les familles et les enfants à partir de 8 ans profiteront de la lecture de conte de noël par Helene Servais en salle Camus. L'un des temps forts de cette 6e édition sera le spectacle pyrotechnique, proposé par Boussy Animations Comité des fêtes à partir de 18h, sur le terrain de boules municipal. Un feu d'artifices suivi de l'arrivée du père Noël. Les participants auront ensuite la possibilité de visiter l'église Saint-Pierre rénovée, à 19h30.
Des animations musicales assurées par le Jazz Band, l'association Archipel Karaïb et la chorale TAJSF, ponctueront ces deux jours de fêtes. En outre, un train touristique sillonnera la Ville durant tout le week-end. Le marché s'achèvera, dimanche 15 décembre, aux alentours de 12h15, par un apéritif.

Interview



Mettre nos valeurs au service des malades et de la recherche »

Julien Trehorel

Président de Val d'Yerres Handball

Quelles manifestations organisez-vous pour le Téléthon ?

Nous organisons deux matchs le samedi 7 décembre au Cosec. Un match de gala, mixte, des jeunes de moins de 13 ans et de 11 ans est prévu à partir de 18h 30. Celui-ci sera suivi à 20h30 d'une rencontre de championnat départemental, senior masculin, qui verra s'affronter le Val d'Yerres Handball et le club de Viry-Châtillon. Une buvette et une vente de pâtisseries seront mises en place par les bénévoles. L'ensemble des fonds récoltés ira bien évidemment à l'AFM et au Téléthon. Nous invitons donc un maximum de spectateurs, parents, amis, curieux, à venir.

Pourquoi participer à cet événement ?

La solidarité est le maître mot de notre engagement en faveur du Téléthon. Lorsque la municipalité nous a contacté pour y participer, cela a été une évidence. Les valeurs de courage, de combat et d'entraide sont inhérentes à la pratique du Handball. C'est donc tout naturellement que nous avons fait le choix de les mettre au service des malades et de la recherche.

Quand votre club a-t-il été créé et combien compte-t-il de licenciés ?

Le club a été créé en 2004. Nous comptons aujourd'hui une centaine de licenciés répartis dans différentes catégories, s'étalant des moins de 11 ans jusqu'aux seniors. Notre club dispose également d'une section loisir, ouverte à tous les âges et hors compétition.

Renseignements auprés de la Vie locale et culturelle : 01 69 00 13 26

En bref…



Trêve hivernale de la collecte des végétaux
À compter du 13 décembre et tout au long de la période hivernale, la collecte du bac marron dédié à vos déchets végétaux, sera suspendue par le SIVOM. Pour évacuer vos gazons, feuillages et autres tailles de haies pendant toute la saison hivernale, le sivom vous ouvrent les portes de ses déchetteries. Renseignement au 01 69 00 96 90 ou sur le site internet du sivom www.sivom.com

Des étudiants architectes liégeois planchent sur la Nérac

Reconnue « Patrimoine du 20e siècle » par le Ministère de la Culture, la résidence de la Nérac à Boussy-Saint-Antoine a été choisie comme sujet d'examen pour 4 jeunes étudiants en architecture de l'université de Liège en Belgique.

Conçue par l'architecte Jacques Bardet en 1963 dans le cadre d'un concours d'idées sur l'habitat individuel du district de la région parisienne, la résidence buxacienne la Nérac dispose d'une solide notoriété dans le monde de l'architecture. Regroupant 150 logements semi-individuels, la composition s'organise autour de modules cubiques. Superposés, des modules forment des petits bâtiments entourés de verdure ; quelques duplex sont également regroupés dans un immeuble de plus grande hauteur. Les appartements sont dotés d'une terrasse dont le placement original a été pensé pour qu'il n'existe pratiquement aucun vis-à-vis entre toutes les terrasses de la résidence. Célébrant son caractère innovant et sa qualité, le Ministère de la Culture a labellisé la résidence Nérac « *Patrimoine du 20e siècle* », comme il l'a d'ailleurs fait pour la résidence Le Menhir.



Au début du mois de novembre dernier, des étudiants de 3e année en architecture de l'université de Liège sont donc venus en visite dans le quartier de la Nérac dans le cadre d'un travail de groupe portant sur l'analyse d'un ensemble d'habitations original construit dans les années 60. Sur place, ils ont été accueillis par André Roger, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, Patrick Louis, président du conseil syndical de la copropriété de la Nérac, et Sylvie Valony, responsable du service urbanisme de la commune. Leur déambulation a permis de recueillir un maximum d'informations, d'apprécier le cadre vert de la résidence mais également de découvrir l'intérieur de certains appartements. Il reste maintenant à souhaiter que le choix de ce bel ensemble buxacien d'habitations portera chance aux étudiants liégeois dans le cadre de leur examen de fin d'année.



Bienvenue aux nouveaux Buxaciens

Comme chaque année, la ville de Boussy-Saint-Antoine souhaite la bienvenue à ses nouveaux habitants. Un temps de rencontre convivale leur sera donc consacré le samedi 8 février prochain par la municipalité et les associations locales.

Une matinée de découverte de leur nouvelle commune et de ses acteurs, voilà ce qui est proposé à celles et ceux qui ont emménagé à Boussy-Saint-Antoine durant l'année 2013. Celle-ci commencera, pour les volontaires, par une visite commentée du territoire communal en bus. Occasion privilégiée de mieux connaitre l'ensemble du patrimoine de la ville, elle sera animée par un guide de qualité en la personne de Philippe Vidal, conservateur du Musée Dunoyer de Segonzac, et co-auteur d'un ouvrage sur l'histoire de Boussy-Saint-Antoine.
Les participants seront ensuite invités à rejoindre la mairie pour un temps d'échange et un apéritif convivial en présence du maire et des élus du conseil municipal mais aussi des représentants des nombreuses associations qui participent à notre riche vie locale. Chacun des participants se verra remettre une malette contenant les documents utiles à tout Buxacien : la programmation culturelle, des exemplaires des derniers Boussy-info, un plan de la ville, des documents de présentation des services enfance, jeunesse et petite enfance, ainsi qu'un résumé de l'histoire de la commune. Les nouveaux habitants connus des services municipaux recevront leur invitation par courrier au début du mois de janvier 2014. Ceux qui ne la recevraient pas pourront contacter le service de la Vie locale au 01 69 00 13 15.



Campagne de vaccination antigrippale 2013-2014
La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se déroule cette année juqu'au 31 janvier 2014. En Essonne ce sont près de 185 223 personnes qui sont invitées à se faire vacciner par l'assurance maladie. Aujourd'hui, le vaccin grippal (pris en charge à 100% par les régimes de l'assurance maladie pour les populations à risque) demeure un moyen sûr et efficace, pour prévenir la maladie.

«Buxaciens boulistses » : 40 ans d'amitiés et de partage autour de la pétanque

« Les Buxaciens boulistes » souffleront leurs quarante bougies l'année prochaine. L'occasion de revenir avec leur président, Patrice Signorato, sur une association privilégiée par les seniors mais qui ne manque pas de développer les liens intergénérationnels via des initiations à la pétanque à destination des élèves de Nérac et Rochopt.

Tirer ou pointer ? C'est l'éternelle question que se posent les « *Buxaciens boulistes* », depuis maintenant près de quarante ans. L'association, créée en 1974, accueille quelque quarante-trois adhérents réunis autour de la passion de la pétanque. « *L'ambiance est bon enfant, nous nous connaissons tous pour la plupart depuis plus de dix ans* », indique Patrice Signorato, président des « *Buxaciens boulistes* ». La discipline se veut accessible puisque les frais d'adhésion au club ne sont que de 45 euros par an.



Concours et convivialité

Tous les jours ou presque, été comme hiver, le rituel est immuable pour ces acharnés du cochonnet. « *À partir de 14h30 – 15h, les joueurs se réunissent dans notre local situé au centre socioculturel de La Ferme, avant d'aller jouer* », précise le président. En triplette, en doublette ou en tête à tête, les boulistes arpentent, du 1er mars au 31 octobre, à mètres tirés, les concours de pétanque à travers l'Essonne, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. L'association organise également chaque année plusieurs concours à Boussy-Saint-Antoine. Ces évènements mobilisent une dizaine de bénévoles du club ainsi que de nombreux joueurs des alentours. Une attractivité que Patrice Signorato explique notamment par l'espace qui est offert aux boulistes. « *Nous disposons d'un véritable terrain de pétanque, assez sélectif* », témoigne-t-il.

Des initiations à destination des élèves de Nérac et Rochopt

Plus que l'ambition de « *téter le petit* » (ndlr : parvenir à coller sa boule au cochonnet) c'est une véritable amitié et une envie de partage qui lient les boulistes buxaciens. « *Nous organisons régulièrement des repas avec les adhérents* », fait savoir le président âgé de 60 ans. S'il affirme, non sans une certaine tendresse être à la tête «*d'un club de vieux* » (la majorité des adhérents a plus de 70 ans), Patrice Signorato et les boulistes partagent avec les plus jeunes leur savoir-faire et leur passion depuis le mois de septembre.

En effet, en accord avec la commune, les membres des « *Buxaciens boulistes* » initient tous les lundis et les jeudis, les élèves des groupes scolaires Nérac et Rochopt à la pétanque. « *Ils arrivent vers 17h – 17h15, et nous jouons de 45 minutes à une heure* », explique Patrice Signorato. «*Ce sport requiert simplement un minimum d'adresse, ce qui permet de prendre rapidement plaisir à jouer* », poursuit- il. Ces initiations s'arrêtent durant les mois d'hiver, mais reprendront dès le mois de mars. En attendant et si l'envie de jouer vous prend, rendez-vous au local du club à la Ferme où les boulistes ne manqueront pas de vous accueillir chaleureusement.

En savoir plus

Les « Buxaciens boulistes »
adhésion : 45 euros l'année
Plus de renseignements au 01 69 00 39 18
ou 06 82 40 29 96

Une soirée très réussie de l'AJB

L'association de jumelage de Boussy a organisé une soirée festive à la mi-novembre, afin de remercier ses adhérents et les familles d'accueil qui ont hébergé nos amis allemands en septembre lors de la fête de la ville et des associations de Boussy.
Apéritif, grillades, salades, diaporamas et un film souvenir venu de Neuenhaus ont agrémenté la soirée. Un quizz sur la bière orchestré par notre présidente a permis à l'assemblée de découvrir toutes les facettes de cette boisson.
Une folle soirée dansante a clôturé les festivités dans la bonne humeur.
Tous attendent avec impatience les nouveaux échanges entre Boussy et Neuenhaus.



Si vous êtes intéressés par le Jumelage, contacter Valérie au 06 81 02 70 45 ou par e-mail à a.j.b@laposte.net.

L'amicale des locataires des Buissons vous propose :

Concert au profit du Téléthon le dimanche 8 décembre de 15h à 18h au gymnase
"Le COSEC" avec le groupe **"Hot'Zone Live"**. Groupe formé de musiciens d'origine divers (Martinique, Guadeloupe, Guyane) Mélange de musique d'influence Caribéenne avec d'autres cultures jazz, blues, variétés pour nous faire voyager à travers leur musique propre qu'est le Zouk.
Venez nombreux passer un bon moment tout en faisant une bonne action (bénéfices entièrement versés au profit du Téléthon).

Les Imagiers du Val d'Yerres

À l'attention des petits et des grands
Les imagiers du Val d'Yerres, club photo de Boussy st Antoine ont écrit au Père Noel, afin qu'il puisse participer au marché de noël de notre belle ville. Le père Noël a répondu favorablement a notre demande. Il viendra se faire prendre en photo avec les enfants et animera la journée par sa présence.
Faite passer à vos enfants un moment inoubliable avec le père Noël



Dépannage a domicile

Attention aux cartons trouvés dans vos boîtes à lettres...
N'appelez surtout pas les numéros de dépannage figurant sur les cartons trouvés dans votre boite à lettres.
Ils sont distribués par des "arnaqueurs" qui, pour mieux vous tromper et donner un air officiel à ces cartons, énumèrent les numéros utiles des services de la ville. Ils multiplient les numéros par type de dépannage et les insèrent dans la liste des services municipaux pour faire croire qu'ils en font partie et sont proches de vous. Il en est de même pour les publicités des "pages jaunes" et sur Internet : les professionnels sérieux n'ont pas les moyens de financer ces encarts qui coûtent très chers.
En réalité c'est toujours la même entreprise. Les mairies ne cautionnent jamais ces cartes. C'est une présentation frauduleuse et trompeuse qui permet de se faire facilement "avoir". Les prix de leurs services sont outranciers, ils profitent de l'angoisse des clients.
Ne conservez surtout pas ces cartons.
Pour trouver un vrai artisan près de chez vous, mieux vaut consulter le site créé spécialement par la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des Petites entreprises du bâtiment) : www.artisans-du-batiment.com
Contact : UFC QUE CHOISIR du Val d'Yerres
Tél. : 01 69 56 02 49 - Courriel : ufcquechoisirvy@free.fr
La Grange aux Bois – 10, rue de Concy – 91330 YERRES

Pour information :
PERMANENCE UFC QUE CHOISIR A YERRES
La Grange au Bois, 10, rue de Concy
Le lundi de 16h à l8h, les 2ème et 4ème mercredis de 9h à 11h et le vendredi de 14h à 16h. Assurez-vous au préalable de notre présence en appelant le 01 69 56 02 49..

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR A BOUSSY SAINT ANTOINE
Espace Social « Les Buissons », Maison des droits, 17 avenue Charles-de-Gaulle
Les 1er et 3e mardis de 18h à 19h

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR A BRUNOY
Salle des Fêtes, impasse de la Mairie, salle Les Godeaux au 1er étage
Les 1er et 3e mercredis de 18h à 19h

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR A COMBS LA VILLE
Centre Social « Trait d'Union », rue Pablo Picasso
Les 2e et 4e mardis de 18h à 19h

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR A CROSNE
28 rue Colbert, bureau du rez-de-chaussée
Le 1er samedi du mois de 9h30 à 11h 30

Collecte des sapins de noël
Comme chaque année, le SIVOM proposera une collecte spécifique pour les sapins de noël dans le courant du mois de janvier. A Boussy-Saint-Antoine, la collecte sera effectuée le lundi 6 janvier 2014. Pensez donc à deposer votre sapin sur le trottoir dans la soirée du dimanche 5 janvier.

Partenariat du FC BOUSSY

Le football club de Boussy est depuis peu partenaire du club de ligue 2 de Troyes.
Ce partenariat permettra à nos jeunes footballeurs de participer à de nombreuses animations organisées par ce club. Rencontres avec les jeunes sport-étude , match de lever de rideau, ramasseurs de balles lors de rencontres des pros, séjours de détection ... Etc
Nous espérons, par ce partenariat , faire découvrir à nos jeunes le monde du football de Haut niveau.
Nous recherchons, pour la saison 2014 - 2015 un entraineur pour la catégorie U19, prendre contact avec Sebastien BOISSONNADE au 06 25 69 65 42.



Téléthon 2013 : Baptêmes de plongée sous-marine à la piscine des Sénarts.



Dans le cadre de l'édition 2013 du Téléthon, l'Aqua-Sénart-Plongée organise des baptêmes de plongée à la piscine des Sénarts le vendredi 6 décembre de 19h à 21h.
Nos moniteurs se mobiliseront pendant toute la soirée pour vous faire découvrir gratuitement cette discipline contre un don en faveur du Téléthon.
Accessible à toute personne âgée d'au moins 8 ans, en bonne santé et sachant nager, le baptême vous fera vivre un moment inoubliable : vous découvrirez une forme de glisse comme si vous voliez sous l'eau !
N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis pour cette première approche de la plongée.
Après une quinzaine de minutes passées sous l'eau, la seule difficulté sera d'en sortir !
N'hésitez pas à nous contacter :
aqua-senart.plongee@orange.fr

La Zumba® arrive chez Joie & Gym dès la rentrée !

Voilà le top des tendances actuelles ! C'est aussi une des grandes nouveautés de la saison sportive 2013/2014, mais il y en a d'autres !
« La santé par le sport en toute convivialité », c'est l'objectif de notre association de gymnastique volontaire.
Chez Joie & Gym, vous découvrirez avec enthousiasme plusieurs disciplines, différentes et complémentaires, qui allient originalité et efficacité. Elles vous permettront de vous entrainer physiquement dans une ambiance festive et décontractée, elles sont idéales pour décompresser, se régénérer et prendre soin de son corps et de son esprit, faire le plein d'énergie et de dynamisme dont nous avons tous besoin !
Notre programme d'activités est très varié : 44 heures par semaine, du lundi au samedi, vous pourrez pratiquer à votre convenance : la Zumba® bien sûr, mais aussi le Step, l'AquaGym, le Yoga, le Stretching Postural®, les Abdo-Fessiers, la Gym Détente Méthode Pilates, la Gym Douce, le Bodyscult Musculation, la Gym Tonic, la Marche Active et Nordique, etc….
Venez vite découvrir notre planning et nos conditions tarifaires très attractives en vous connectant sur notre site : http:/pagesperso-orange.fr/joiegym.
Renseignements & Contact :
Tél : 01.60.47.19.29 / 01.45.98.77.95 - joieetgym@yahoo.fr

Marche Nordique

Pour démarrer une nouvelle année venez découvrir la Marche Nordique à partir du mois de février grâce à l'association Joie et Gymnastique au Val d'Yerres. Vous aimez bouger et la nature : contactez nous pour avoir plus de renseignements.
Renseignements & Contact : 01.60.47.19.29 / 01.45.98.77.95
Email : joieetgym@yahoo.fr



De plus Joie & Gym vous propose plein d'autres cours de gym (Zumba, abdo/fessier, gym tonic, gym entretien, stretching postural, aquagym…) soit plus de 40h par semaine, 6 jours sur 7.
Vous trouverez le planning sur le site.
http:/pagesperso-orange.fr/joiegym
Toute l'équipe de Joie & Gym vous souhaite de joyeuses fêtes et espère vous retrouver très prochainement dans ses cours.

Distribution du magazine
Le Boussy Info informe l'ensemble des Buxaciens sur l'action municipale et les manifestations à venir, qu'elles soient à l'initiative des associations ou de la Ville. Les numéros de ce magazine sont publiés en début de mois et distribués par un prestataire de service dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas toujours, contactez la mairie au 01 69 00 13 57 pour nous le signaler.



Parrainage de proximite avec l'UDAF (UDAF)

L'Union départemental des associations familiales (UDAF) a mis en place depuis quelques mois en service de parrainage de proximité. De nombreux enfants attendent en effet d'être parrainés dans notre département. Pour grandir et s'épanouir, ils ont besoin de s'appuyer sur d'autres adultes que sur leurs parents. Pour les parrains et marraines, il ne s'agit pas de donner de l'argent, mais de l'affection et du temps et de mettre en œuvre cette relation personnalisée selon leurs possibilités.

Un engagement dans la durée

Le parrainage repose sur un engagement moral de chacun, et surtout des parrains. A travers cet acte bénévole, il s'agit d'apporter durablement à un enfant un soutien affectif, éducatif et moral, fondé sur une relation privilégiée, qui ne saurait se construire de manière épisodique.

Une forme à adapter

Parrainer ce n'est pas nécessairement accueillir un enfant chez soi, mais c'est avant tout partager du temps avec lui, que ce soit au cours de sorties, de visites, de repas, de week-ends, ou de vacances. Mais comme toute relation humaine, la relation de parrainage se construit dans la durée, en fonction des envies et des attentes de chacun et du lien qui se crée. Des appels et des courriers peuvent contribuer à renforcer cette relation.

Du côté des filleuls

Le parrainage est ouvert à toutes les personnes souhaitant s'engager durablement dans une relation privilégiée entre des adultes et des enfants, le tout dans un cadre associatif. A travers son service de parrainage, l'Udaf met en relation des enfants et des parrains, et s'engage à suivre la relation dans la durée, en se posant en tant que médiateur et garant du service.

Du côtés des parents

Le parrainage est fondé sur le respect de la place des parents et de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants. Tous les parents qui se sentent fragilisés ou isolés peuvent solliciter un parrainage :

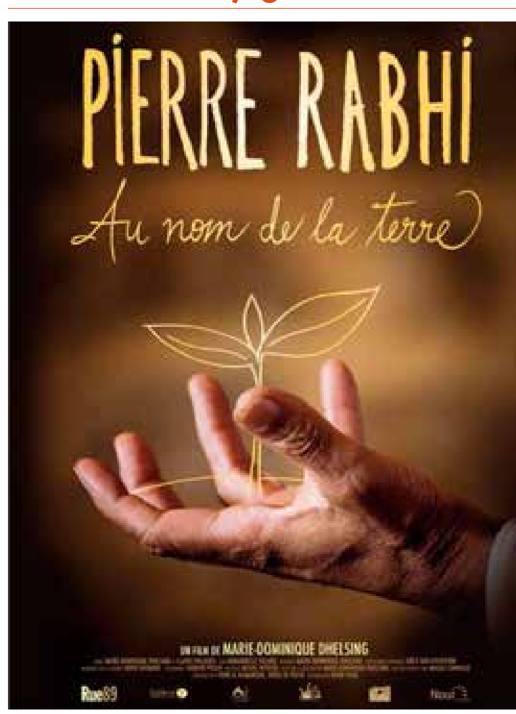
- Pour être soutenus dans leur rôle et échanger autour des questions éducatives ;
- Pour pouvoir souffler en sachant leur enfant entouré et épanoui.

Du côté des parrains

Des familles avec enfants, des couples ou des personnes seules peuvent s'engager dans le parrainage. Les parrains souhaitent s'investir pour un enfant de façon durable en lui offrant du temps et de l'affection.

Si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure du parrainage, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Udaf de l'Essonne, 315, square des Champs Elysées – BP 107 Courcouronnes 91 004 Evry
Tél. : 01 60 91 30 77 – parrainage@udaf91.asso.fr
http://www.udaf91.fr

Le film que vous attendiez tous dans le Val d'Yerres enfin au Buxy grâce au GRATE



En effet le film de Marie-Dominique Dhelsing "AU NOM DE LA TERRE" consacré au philosophe écologique Pierre RABHI sera projeté le mardi 10 décembre à 20h 30 au BUXY avec la présence exceptionnelle de la réalisatrice qui animera le débat à la fin de la séance
La Biocoop de Montgeron Le Chêne offrira l'apéritif bio après le débat
Il ne vous reste plus qu'à prendre contact avec le GRATE (Groupe de Recherche, d'Action et de Travail Ecologiques)
grate.valdyerres@gmail.com

Inauguration de la passerelle du Gord

Le 7 décembre 2013 à 11h30
A cette occasion une marche est organisée le long des rives de l'Yerres par les randonneurs Buxaciens
Rendez-vous à 9h45 au stade du Gord – départ 10h – retour 11h15
12h verre de l'amitié
Venez nombreux en famille

Le film du mois

UN FILM DE
MARTIN SCORSESE LEONARDO DiCAPRIO
LE LOUP
DE WALL STREET
LE 25 DÉCEMBRE



LeLoupDeWallStreet.com



Le loup de Wall Street

de Martin Scorcese

Jordan Belfort, un courtier en bourse de Long Island, refuse de collaborer avec les autorités dans le cadre d'une vaste affaire de corruption à Wall Street.

Fiche : semaine du 25/12/13

USA – 2013 – 02h45 - Avec Leonardo DiCaprio, Jonah Hill

Le loup de Wall Street

Cinéma Le Buxy

et votre place au Ciné-Club à 4,50 € les jeudis, lundis et mardis à toutes les séances sur présentation de ce coupon

Nom : ______________________

Prénom : ______________________

Adresse : ______________________

Tél.: ______________________

E-mail : ______________________

Décembre 2013

SEMAINE DU 04/12/13

CASSE-TÊTE CHINOIS
de Cédric Klapisch
France – 2013 – 01h54
Avec Romain Duris, Audrey Tautou, Cécile de France

LA REINE DES NEIGES DE CHRIS BUCK
USA – 2013 – 01h40

SEMAINE DU 11/12/13

LE HOBBIT : LA DESOLATION DE SMAUG
de Peter Jackson
USA – 2013 – 02h30

100% CACHEMIRE
de Valérie Lemercier
France – 2013 – 01h40

SEMAINE DU 18/12/13

BELLE ET SEBASTIEN
de Nicolas Vanier
France – 2013 – 01h38
Avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo

16 ANS OU PRESQUE
de Tristan Séguéla
France – 2013 – 01h30
Avec Laurent Laffite, Christophe Malavoy

Janvier 2013

SEMAINE DU 01/01/14

NYMPHOMANIAC
de Lars Von Trier
Danemark – 2013 – 02h00
Avec Charlotte Gainsbourg, Shia LaBeouf, Uma Thurman

SEMAINE DU 08/01/14

YVES SAINT-LAURENT
de Jalil Lespert
France – 2013 – 02h00
Avec Pierre Niney, Guillaume Gallienne

SEMAINE DU 22/01/14

LE VENT SE LEVE
de Hayao Miyazaki
Japon – 2013 – 02h00

Renseignements : Cinéma le Buxy
Centre commercial Val d'Yerres 2
Tél. : 01 69 00 72 89

Expression Libre

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

GROUPE "BOUSSY EN MOUVEMENT"
LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL

Le texte n'a pas été adressé avant l'impression de ce journal.



Numéros Utiles

Pompiers : **18** • Samu : **15** • Police secours : **17**
Numéro d'appel d'urgence européen pour les téléphones portables : **112** • SOS-Médecins 91 : **08 26 88 91 91**
Centre anti-poison : **01 40 05 48 48**
Centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges : **01 43 86 20 00** • Hôpital privé Claude Galien de Quincy-sous-Sénart : **01 69 39 90 00**

Ramassage des encombrants

Les dates de passage pour le ramassage des encombrants par le SIVOM différent selon que vous habitiez en immeuble collectif ou en zone pavillonnaire.
Notez bien les prochaines dates :
Pour les immeubles collectifs : 20 décembre 2013
Afin d'éviter tout danger, merci de déposer vos objets encombrants, la veille des dates définies et le plus tard possible. Les équipes du SIVOM passent dès 5h30.
Retrouver toutes les dates de ramassage des encombrants sur le site www.sivom.com

La permanence de votre Député

Thierry Mandon, Député de la Circonscription, vous recevra sur rendez-vous.
Vendredi 20 Décembre 2013 de 18h à 19h
Vendredi 17 janvier 2014 de 18h à 19h

Salle du Rez-de-chaussée de la Mairie de Boussy-Saint-Antoine.
Rendez-vous et renseignements auprès de
- Michel TOULON – (Rendez-vous permanences). Tel. 06 38 10 51 46
- Mme Catherine GUILLOU – (Rendez-vous permanences).Tel. 01 69 52 32 60

Rendez-vous avec le maire

Le maire reçoit les Buxaciens sur rendez-vous les vendredis après-midi et samedis matin. Pour le rencontrer, vous pouvez contacter son secrétariat : **01 69 00 13 57**

Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville

L'Hôtel de Ville est ouvert au public du lundi au samedi matin. Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h45.
Le jeudi et samedi de 8h30 à 12h30
Renseignements : Accueil au 01 69 00 13 00

Pharmacies de garde

DÉCEMBRE 2013

Pharmacie ABISROR
Centre Commercial du Val d'Yerres
91480 QUINCY-SOUS-SENART
Dimanche 8, 15 et 22 décembre

Pharmacie BONET Hervé
Ccial Les arcades, avenue de la grange
91330 YERRES
Mercredi 25 décembre

Pharmacie LANTELME
Ccial rés. Les jardins de Concy
91330 YERRES
Dimanche 29 décembre

JANVIER 2014

Pharmacie LUONG
9 Place Gambetta
91330 YERRES
Mercredi 1er janvier 2014

Pharmacie BAUDOUIN
7 rue de Montgeron
91800 BRUNOY
Dimanche 4 janvier

Pour les gardes de nuit s'adresser au commissariat de Brunoy au 01 60 47 91 50

Recommandations sanitaires en période de grand froid

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques qui peuvent être dommageables pour la santé (gelures, hypothermies, déclenchement de crises d'asthme et d'angines de poitrine, développement d'infections broncho-pulmonaires…). Leurs effets sont insidieux et peuvent passer inaperçus. Il faut donc redoubler de vigilance.
La Direction générale de la santé rappelle les principales mesures à adopter pour prévenir les conséquences du froid sur la santé, notamment pour les populations vulnérables (nourrissons, personnes âgées ou présentant certaines pathologies chroniques cardiovasculaires, respiratoires ou endocriniennes).

En cas de grand froid ou de froid extrême :
• Limitez les activités extérieures si vous faites partie des personnes à risque. Sauf nécessité impérative, évitez de sortir avec votre nourrisson en période de grand froid.
• Le froid demande des efforts supplémentaires à l'organisme, et notamment au cœur qui bat plus vite pour lutter contre le refroidissement. Ainsi, vaut-il mieux limiter les efforts physiques même lorsqu'on est en bonne santé.
• Si vous devez tout de même sortir à l'extérieur :
- Adaptez votre habillement : pensez à vous couvrir la tête et à vous munir d'une écharpe pour recouvrir le bas du visage et particulièrement la bouche. Habillez-vous très chaudement. De plus, de bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- Soyez particulièrement vigilants pour les nourrissons et les enfants. Evitez de placer votre nourrisson dans un porte-bébé, susceptible de comprimer ses membres inférieurs et d'entraîner des gelures. Il est préférable que votre enfant soit transporté dans les bras, un landau ou une poussette afin qu'il puisse bouger régulièrement pour se réchauffer.
• À la maison :
- Une des conséquences indirectes du froid est le risque accru d'intoxication par le monoxyde de carbone, première cause de mortalité par toxique en France. De ce fait :
- Assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations et des appareils de chauffage qui doivent avoir été entretenus avant utilisation. Ne faites pas surchauffer les poêles à bois ni les chauffages d'appoint en raison des risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone. Les chauffages d'appoint fonctionnant avec des combustibles (ex : kérosène) ou de camping sont à proscrire pour les mêmes raisons.
- En cas d'utilisation, installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ils ne doivent jamais être placés à l'intérieur.
- Ne surchauffez pas votre logement mais chauffez normalement en vous assurant de sa bonne ventilation (n'obstruez pas les bouches d'aération).

Les dossiers doivent être retirés auprès du CCAS, situé à la Ferme, Aile Nord, à Boussy-Saint-Antoine et doivent impérativement être remis complets avant le samedi 28 décembre 2013.
Renseignement : CCAS au 01 69 00 13 45

21

Carnet

Ils sont nés

En octobre 2013 (suite), le
26 : Emma BESNARD
31 : Tiago BALIKIAN

En novembre 2013, le
01 : Geoffroy RAGOT
14 : Leela GAUTHIER
Bienvenue parmi nous

Ils se sont mariés

En novembre 2013, le
16 : DINESHKUMARAN Eeswaranathan, et MARKANDU Nadarajah
Sincères félicitations

Ils nous ont quittés

En octobre 2013, le
25 : Françoise DEGIVRY
29 : Claude JAEGER
En novembre 2013, le
01 : Madeleine BOSQUET, Veuve SIMON
Le Maire et la municipalité présentent leurs condoléances aux familles éprouvées.

Agenda

zoom sur...



"

Si l'art a pour but de "faire" le regard, c'est aussi le regard qui fait l'art ..."

« Emanations d'un regard»

Exposition artistique d'art brut de Denis Parmain
Du Samedi 18 et dimanche 19 janvier 2014
Vernissage vendredi 17 janvier 2014 à 19h
Salle Jacques-Chamaillard

Cette exposition d'art brut est dans une exploration potentielle, par le voyage de la vie, joueur de son regard sur le monde actuel, c'est cela qui nourrit son univers dans une démarche qui traduit une certaine vision des choses. Comédien et écrivain, ses compositions picturales font complément à son colportage. Un message poétique où peuvent s'évoquer les thématiques de l'Animal et l'Homme, la Paix et Jean Ferrat ...

Réservations et renseignements

Service vie locale et culturelle au 01 69 00 13 15
ou auprès du Val d'Yerres au 01 69 02 34 35



Retrouvez tous les événements et informations de la Ville sur :

www.ville-boussy.fr

Prochainement

DECEMBRE

Vendredi 13 décembre - 20h30
Humour : « Arnaud Tsamére
Brunoy – théatre de la vallée

Samedi 14 décembre à 20h30
Humour : « La vamp »
Yerres – Nouveau CEC

Samedi 14 décembre à 20h30
Chanson : « Emmanuelle noire »
Brunoy - Théâtre de la Vallée

JANVIER

Samedi 11 janvier à 20h30
Théâtre : « Dernier coup de ciseaux »
Yerres - Nouveau CEC

Dimanche 12 janvier à 16h
Danse : « Corps et âmes »
Brunoy - Théâtre de la Vallée

Vendredi 17 janvier à 20h30
Classique : « Bastien et Bastienne »
Brunoy - Théâtre de la Vallée

Samedi 18 janvier à 20h30
Théâtre « La sœur du grec »
Brunoy - Théâtre de la Vallée

Vendredi 24 janvier à 20h30
Théâtre : « Roméo et Juliette »
Yerres - Nouveau CEC

Dimanche 26 janvier à 16h
Théâtre musical : « Peter Pan »
Yerres - Nouveau CEC

Samedi 1er fèvrier à 20h30
Humour : « Olivier de Benoist »
Yerres - Nouveau CEC



Les prochains événements à Boussy

Bloc-notes

Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre
« Téléthon »

Samedi 14 et dimanche 15 décembre
« Marché de noël »
Esplanade de la ferme

Culture

Vendredi 6 décembre à 20h
Concert « Pendule »
Concert d'objets aménagés
Théâtre de l'Agora - Evry

Dimanche 8 décembre à 17h
Théâtre musical « Nuit de noël »
Salle Polyvalente – Quincy-Sous-Sénart

Vendredi 10 janvier à 20h30
Théâtre lyrique : Clairodille et le prince crapaud »
Salle Gérard-Philipe

Vendredi 17 janvier 2014 à 20h30
Chronique d'une adolescence ordinaire
Salle Gérard-Philipe

Samedi 18 et 19 janvier 2014
Exposition « Emanations d'un regard »
Pas Denis Parmain
De 10h à 12h et de 15h à 18h
Vernissage le vendredi 17 janvier à 19h
Salle Jacques-Chamaillard

Du samedi 1er février au dimanche 9 février 2014
Exposition « Atelier Parenthèse »
De 15h à 18h en semaine
De 10h à 12h et de 15h à 18h le week end
Vernissage samedi 31 janvier à 19h
Salle Jacques-Chamaillard

Dimanche 2 février à 16h
Humour : « Déshabillez mots »
Salle Gérard-Philipe

Sports et détente

- L'ASSOCIATION « LES RANDONNEURS BUXACIENS » VOUS PROPOSE

Les dimanches 8 et 22 décembre 2013 et 12 et 26 janvier 2014
Une sortie d'une journée 20-22 km
Rendez-vous au parking de la Ferme à 8h20. Prévoir un repas.

Les dimanches 15 décembre 2013, 5 et 19 janvier 2014
Une sortie d'une demi-journée 11-12 km
Rendez-vous au parking de la Ferme à 12h50

Le dimanche 26 janvier 2014
Une sortie de 11-12 km
Rendez-vous au parking de la Ferme à 9h20. Prévoir un repas.

Les jeudis 5 et 19 décembre 2013, 9 et 16 janvier 2014
Une sortie d'une demi-journée 11-12 km
Rendez-vous au parking de la Ferme à 12h50

Les jeudis 12 décembre 2013, 2 et 16 janvier 2014
Une sortie d'une demi-journée 6-8 km
Une sortie d'une demi-journée allure rapide (6 km/h)
Rendez-vous au parking de la Ferme à 12h50
Site : http/randobuxacien.fr
Informations au 01 69 00 94 47 ou 01 69 00 51 13 ou 01 69 00 88 59 (Président)

Conférences

- L'ASSOCIATION ACCES V.Y. (ARTS, CULTURE, CONNAISSANCES ET SAVOIRS VAL D'YERRES) ORGANISE

Vendredi 6 décembre à 15h15
Préparation aux expos – TD N°3
« Félix VALLOTTON»
Par Chantal Barbe
Salle Gérard-Philipe

Vendredi 6 décembre à 17h15
« Du système solaire au Big Bang »
Par Danièle IMBAULT , adjointe au directeur des sciences de la matière à SACLAY
Salle Gérard-Philipe

- DANS LE CADRE DES « MARDIS-CINÉMA » D'ACCES VY DONT LE FIL ROUGE EST CETTE ANNÉE « LE CONTINENT AMÉRICAIN » ET EN PARTENARIAT AVEC LE CINÉMA LE BUXY

Mardi 10 décembre
«Les incorruptibles »
Film de Brian de Palma

Mardi 14 janvier 2014
« Los Olvidados » - Film de Luis Nunuel

Mardi 28 janvier 2014
« Despues de Lucia » - Film de Michel Franco
Tarif unique 5€- Cinéma le Buxy

L'évènement du mois !

L'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales.

Ils ont jusqu'au 31 décembre 2013 pour faire les démarches nécessaires.

Pour vous inscrire, rendez-vous en mairie avec le formulaire téléchargeable sur le site de la ville, et muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Sans vous déplacer, vous pouvez également envoyer ces documents par courrier avant le 15 décembre, et adresser le tout à la Mairie -
5 place des Droits de l'Homme
91800 Boussy-Saint-Antoine.



Toutes les informations sur le site de la ville www.boussy-ville.fr

Jeudi 12 décembre à 16h30
Visioconférence en liaison avec UTL à Evry
« Culture, humanisme et droit à l'information»
Par Jérémy Mercier, professeur de droit administratif à l'université Paris X
Salle Gérard-Philipe

Vendredi 13 décembre
Fête de fin d'année
Salle Gérard-Philipe

Vendredi 10 janvier à 17h15
« La place du langage dans la violence scolaire »
Salle Gérard-Philipe

Mardi 14 janvier 2014 à 15h15
Visite de "l'orgue CATTIAUX" dans l'église St Médard à Brunoy
Sortie d'une demi-journée

Mercredi 22 janvier 2014 à 17h15
Bar des sciences autour de l'ingénieur Jean Bertin
Foyer-restaurant

Vendredi 24 janvier à 15h15
Musicologie – TD n°4
Par Jean-Jacques Velly

Vendredi 24 janvier à 17h15
« La musique celtique et ses instruments »
Salle Gérard-Philipe

Vendredi 31 janvier à 17h15
« La découverte des fonds marins : la cloche de plongée »
Salle Gérard-Philipe
ACCES Val d'Yerres - Permanence : Mercredi de 10h à 12h - Cour des Associations - La Ferme - Renseignements au 01 69 00 13 28

A noter dans vos agendas

Jeudi 19 décembre à 20h30
Réunion du Conseil municipal
Salle Jacques-Chamaillard

Samedi 11 janvier 2014 à 16h
Les Vœux du Maire et du Conseil municipal
Gymnase le COSEC

Dimanche 12janvier à 11h30
Le Repas des Anciens – Gymnase le COSEC

Jeudi 30 janvier 2014 à 20h30
Réunion du Conseil municipal
Salle Jacques-Chamaillard